

AFFAIRE N° 39/12. - Pétition des bazardiens du Grand Marché, du Petit Marché et du Marché de Sainte Clotilde.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je tiens à vous signaler le problème des bazardiens du Grand Marché, du Petit Marché et du Marché de Sainte Clotilde. Ils m'ont contacté pour m'exposer leurs conditions de travail actuelles. Le ravitaillement en légumes et fruits leur parvient difficilement après le passage du cyclone Hermine et ils m'ont demandé si on ne pouvait pas envisager une baisse provisoire de leurs carreaux. Je pense que la Commune peut supporter cette baisse pour qu'ils franchissent cette mauvaise étape ; une baisse de 20 Frs par jour serait appréciée.

Voici les tarifs proposés :

GRAND MARCHÉ :

- carreau légumes - fruits par jour	30 Frs
- carreau légumes - fruits allée centrale par jour	80 Frs
- carreau légumes - fruits par mois	900 Frs

PETIT MARCHÉ :

- carreau légumes - fruits par jour	40 Frs
- carreau légumes - fruits allée centrale par jour	80 Frs
- carreau légumes - fruits par mois	600 Frs

MARCHÉ de SAINTE CLOTILDE :

- carreau légumes - fruits par jour	130 Frs
- carreau légumes - fruits par mois	3 900 Frs

Cette mesure sera appliquée à compter du 3 MARS 1970 jusqu'au 30 AVRIL 1970.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vu
Saint-Louis, le 16 Mars 1970
Jean Le Sieff
Le Secrétaire Général
signé: M. Kessler
Jean Copie Certifié Conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Pergeman